



**DEUXIEME  
EDITION**

COMMUNES  
**ZÉR@ DÉCHET**

- WALLONIE -

## DOSSIER DE CANDIDATURE

**Commune introduisant la candidature :**

.....

**A renvoyer pour le 30 mars 2018 au plus tard**

par e-mail à : [zerodechet@espace-environnement.be](mailto:zerodechet@espace-environnement.be)



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

## Communes Zéro Déchet

### 1. Informations générales

#### 1.1 Coordonnées de la commune introduisant la candidature

Commune de : .....

Adresse postale officielle : .....

.....

Adresse de contact (si différente) : .....

.....

#### 1.2 Membre du Collège responsable de la candidature

Nom et prénom : .....

Titre et compétence : .....

E-mail : .....

Téléphone : ..... GSM : .....

#### 1.3 Personne de contact dans l'administration chargée du suivi du projet

Nom et prénom : .....

Fonction et Service : .....

E-mail : .....

Téléphone : ..... GSM : .....

**REMARQUE** : Pour remplir le formulaire de candidature, il est demandé aux candidats de répondre aux différents points de manière très succincte mais suffisamment claire et documentée (chiffres, documents, photos peuvent être joints en annexe) pour avoir une vision globale de la situation.

Dans la description des actions et réalisations, il est demandé de décrire brièvement ce qui a déjà été mis en place ou est en cours de réalisation sur le territoire, qu'il s'agisse d'actions portées par la commune elle-même ou via subvention/marché, par l'intercommunale, par des initiatives citoyennes, des associations ou autres (entreprises d'économie sociale, acteurs économiques, structures de formations...) en matière de prévention des déchets.



## 2. Etat des lieux, réalisations concrètes, expériences et acquis

### 2.1 Tonnages d'ordures ménagères brutes et de déchets organiques

Utilisez les chiffres de la déclaration faite dans le cadre du prélèvement sanction pour l'année 2016.

Nombre d'habitants au 01/01/2016 : .....

Tonnage ordures ménagères brutes (OMB) en 2016 :

..... tonnes OMB

..... kg OMB/hab

Tonnage déchets organiques (DO) si collecte sélective des DO en 2016 :

..... tonnes DO

..... kg DO/hab

### 2.2 Gestion différenciée des Déchets Organiques

Disposez-vous d'une collecte sélective des déchets organiques des ménages ? Oui/Non

Si oui, depuis quand ? .....

Selon quelles modalités de collecte (sacs, conteneurs, porte-à-porte...) :

.....

Si ce n'est pas le cas, est-ce programmé ? Oui/Non

Pour quand ? .....

#### Promotion/ sensibilisation et soutien au développement du compostage à domicile

Principales actions de promotion/sensibilisation et de soutien du compostage individuel et/ou du compostage collectif menées ces trois dernières années sur le territoire de la commune :

Décrivez succinctement les actions dans le tableau ci-dessous et documentez (chiffres, documents, photos...) au moyen d'annexes numérotées. Ajoutez des lignes si nécessaire.

1. ....	Annexe n° :
2. ....	Annexe n° :
3. ....	Annexe n° :
4. ....	Annexe n° :
5. ....	Annexe n° :
Ajoutez des lignes si nécessaire	

Pouvez-vous compter sur un groupe de guides composteurs actif sur la commune ? Oui/Non

A combien d'activités ces guides composteurs ont-ils pris part en 2017 ? .....

Existe-t-il un incitant financier à l'achat ou à l'installation d'un système de compostage à domicile ? Oui/Non.

En quoi consiste cet incitant financier ? .....

Combien de sites de compostage collectif existe-t-il sur la commune ? .....

Combien d'habitants/foyers desservent-ils ? .....



### 2.3 Actions de prévention des déchets

Quelles actions, initiatives significatives ont été menées à destination des citoyens au cours des 3 dernières années en faveur de la prévention des déchets sur le territoire (en dehors des actions déjà décrites plus haut) ?

*Décrivez succinctement les actions dans le tableau ci-dessous et documentez (chiffres, documents, photos...) au moyen d'annexes numérotées. Ajoutez des lignes si nécessaire*

1. ....	Annexe n° :
2. ....	Annexe n° :
3. ....	Annexe n° :
4. ....	Annexe n° :
5. ....	Annexe n° :
6. ....	Annexe n° :
7. ....	Annexe n° :
8. ....	Annexe n° :
9. ....	Annexe n° :
10. ....	Annexe n° :
<i>Ajoutez des lignes si nécessaire</i>	



## 2.4 Exemplarité de l'administration communale en matière de prévention des déchets

Présence d'une personne/équipe en interne (éco-team ou autre groupe de travail) en vue de mener des actions de prévention des déchets au sein de l'administration communale? Oui/Non

Coordonnées et fonction de cette personne de contact : .....

.....

Quelles actions, initiatives de prévention des déchets ont-elles déjà été menées **au sein de l'administration communale, CPAS, et autres structures para-communales (écoles...)** au cours des 3 dernières années? *Ces actions peuvent porter sur le réemploi, la réparation, la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective et les cantines scolaires, le matériel et le papier de bureau, l'entretien des locaux, la dématérialisation, la mutualisation de matériel, le recours à la location plutôt qu'à l'achat, la lutte contre les produits jetables, l'organisation d'événements réduisant les déchets...*

*Décrivez succinctement les actions dans le tableau ci-dessous et documentez (chiffres, documents, photos...) au moyen d'annexes numérotées. Ajoutez des lignes si nécessaire.*

1. ....	Annexe n° :
2. ....	Annexe n° :
3. ....	Annexe n° :
4. ....	Annexe n° :
5. ....	Annexe n° :
<i>Ajoutez des lignes si nécessaire</i>	

La commune intègre-t-elle des clauses visant à la prévention des déchets dans certains marchés publics? Oui/Non

Donnez deux exemples récents de marchés publics intégrant ce type de clauses :

1. ....
2. ....



### 3. Vers une Commune Zéro Déchet

#### 3.1 Motivation et ambition de la démarche Zéro Déchet

Pourquoi vouloir inscrire la commune dans une dynamique de territoire Zéro Déchet ?

.....

.....

.....

.....

Quels objectifs (qualitatifs et quantitatifs) la commune vise-t-elle (à 3 ans) en mettant en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire ?

.....

.....

.....

A votre sens, quels sont les atouts de la commune pour atteindre de tels objectifs ?

.....

.....

.....

Quelles pourraient être les difficultés à dépasser pour mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur le territoire communal ?

.....

.....

.....

Quels moyens (humains, logistiques et éventuellement financiers) la commune compte-t-elle mobiliser pour mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire, en plus de l'accompagnement mis à disposition par la Wallonie ?

.....

.....

Quels seraient les publics prioritairement visés ? .....

.....



### 3.2 Mobilisation des acteurs du territoire

Quels acteurs locaux ont-ils déjà été mobilisés dans le cadre d'actions ou de programmes communaux (Agenda 21 local, Plan Communal de Développement Rural, Plan Communal de Développement de la Nature, Schéma de Structure Communale, Plan Stratégique Transversal...)?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 4. Engagements

### 4.1. Engagement du Conseil communal

**Joindre au formulaire de candidature une délibération du Collège communal spécifiant que :**

« Par le dépôt de la candidature, la commune, en cas de sélection de son projet, s'engage à :

- mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur le territoire communal, en s'appuyant sur l'accompagnement méthodologique et technique mis à disposition par la Wallonie ;
- mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet à hauteur d'au minimum 1/5 équivalent temps plein ;
- participer aux rencontres avec les autres communes lauréates : une formation, une visite, réunions de réseau (une fois par an), groupes de travail thématiques... ;
- fournir les informations nécessaires en vue de partager et capitaliser les expériences menées par la commune en vue de leur diffusion ;
- participer à la communication autour du projet : réalisations de capsules vidéos, interviews pour la télévision locale, contacts presse et média... »

Cette décision du collège communal sera également soumise au Conseil communal pour information et ratification en cas de sélection de la commune comme lauréate.

Fait à ....., le .....

Le Directeur Général

Le Bourgmestre